
Jour de séance 25

le mardi 19 décembre 2017

13 h

Prière.

M. Fitch soulève la question de privilège ; il soutient que, le 1^{er} décembre 2017, l'hon. M. Melanson a présenté au Comité permanent de la politique économique des renseignements relatifs au projet de loi 27 qui ne pouvaient pas être vérifiés. Le député exhorte le président de la Chambre à demander que le ministre dépose ces renseignements et que, entre-temps, le projet de loi soit mis de côté. Le président note que le député n'a pas proposé de motion, ce qui enfreint le paragraphe 9(2) du Règlement, ni soulevé la question de privilège à la première occasion, ce qui déroge au paragraphe 9(3) du Règlement. En conséquence, le président statue que la question ne sera pas examinée davantage.

Après les questions orales, le président de la Chambre demande que l'hon. M. Gallant retire les mots « ministre des Finances raté » ; le premier ministre obtempère.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. Holder :

40, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation.*

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Doherty :

41, *Loi constituant l'Association des arpenteurs-géomètres du Nouveau-Brunswick.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, reporte la troisième lecture de certains projets de loi.

La séance est levée à 14 h 14.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère de
l'Éducation et du Développement
de la petite enfance pour 2016-2017 (18 décembre 2017).